62e année. — N° 16 | Le Numéro : UN franc | Samedi 24 avril 1943

L'Indépendant

Abonnements { Dordogne..... Un an 40 fr. / Autres départements. 55 fr. | Directeur-Administrateur Robert TAILLANDIER | Téléphone 5 C. C. P. Limoges 267.19 | Annonces classées ... la l. 4 fr. / Chronique locale..... » 5 fr. | Annonces judiciaires. la l. 5 fr. / — commerciales » 3 50

VERS UN MONDE NOUVEAU

Par Henri FABRE

Puisque c'est un sujet assez ample pour pouvoir à loisir s'y pencher, pourquoi ne parlerais-je pas, aujourd'hui, du socialisme ?

Car le socialisme, malgré certain empressement intéressé, n'est point mort. Ou, si vous préférez, c'est un mort qui récalcitre.

« *Nous allons*, dit Pierre Laval, *vers une République autoritaire d'où le Socialisme ne sera pas exclu.* » Cela est si vrai, que l'économie dirigée est un premier pas vers l'étatisme. La lutte de classes n'est possible que dans un régime où il est des classes. Quand chacun a sa part, son « minimum » vital, l'antagonisme entre les individus disparaît. Chacun conserve la possibilité d'accroître son « minimum » vital par son intelligence et son travail. Là où la propriété devient arbitraire, c'est quand elle empêche sur les possibilités vitales d'autrui. A l'Etat d'intervenir pour régler le tout et mettre un frein aux exagérations.

Je verrais très bien à côté du « minimum » vital, l'établissement d'un plafond qui limiterait l'ascension de certains individus plus chanceux ou mieux doués. Après un « maximum » fixé atteint, que les « phénomènes sociaux » soient récompensés par des hochets ou des honneurs, mais que leur expansion en richesse, en propriété soit strictement limitée au plafond établi.

C'est bouleverser, me direz-vous, nos vieilles habitudes ? Evidemment. Mais sans faire de la démagogie, est-il admissible qu'une seule personne jouisse d'un hôtel spacieux, avec un grand parc, quand des mères de famille n'ont qu'un taudis pour s'abriter, elles et leur progéniture ?

Poser la question n'est pas, hélas, résoudre le problème.

Ceux qu'on a appelés jadis des « partageux » sont ils d'affreux révolutionnaires ? Demander plus de justice sociale, une meilleure répartition des richesses et des produits du travail, n'est pas faire œuvre d'énergumène. C'est souvent éviter des conflits et travailler pour la paix sociale.

Jean Jaurès, expliquant le socialisme, en 1895, dans la « Revue Socialiste », concluait : « Nous ne risquons nullement de précipiter la planète humaine hors de son orbite, nous en arrachons seulement, comme une ivrale morte, l'injustice capitaliste ».

Ce grand modéré a été voué aux gémonies.

Il avait écrit cependant :

« Il n'est guère donné à l'homme de changer l'ordre essentiel des choses. Il peut modifier, dans le sens de la justice et de l'universel bien être, la répartition superficielle des richesses, mais il ne peut changer les lois profondes de leur formation et de leur détermination ».

C'est un langage plein de sagesse.

Il aura peut-être fallu un grand cataclysme, comme la guerre, pour bien mesurer la profondeur de cette pensée et amener les hommes à une plus judicieuse notion de la justice.

Aujourd'hui, somme toute, nous arrivons à peu près tous à cette conception : « Le droit à la vie pour chaque être ». Mais le « droit à la vie » dans une société normalement organisée, c'est le « droit au travail. »

Les régimes totalitaires, comme les régimes nazi, fasciste et même bolcheviste, l'ont parfaitement compris et ce qui a fait leur force et leur unité, c'est la précaution élémentaire de donner à chacun son « droit au travail », partant, son « droit à la vie ». Il n'y a que des régimes capitalistes qui se soient encroûtés dans un inhumain égoïsme !

A la faveur, ou plutôt grâce aux enseignements découlant de l'affreux conflit actuel, il semble bien que l'on ait compris un peu partout le besoin de donner enfin aux classes laborieuses le « standing » vital auquel elles ont droit.

En Amérique comme en Angleterre où le plan Beveridge entre dans les préoccupations gouvernementales, on songe sérieusement à une autre forme de vie sociale que celle basée sur la propriété individuelle et la loi de l'offre et de la demande. En peu de mots, la vieille « économie libérale », qui fut un long moment des rapports humains, est en passe de sombrer.

Certes, aux jours difficiles que nous vivons, nous n'avons ni le loisir, ni la liberté d'esprit, de construire un ordre nouveau basé complètement sur la justice. Il nous appartient de courir au plus pressé. Le soin de nos dirigeants est de maintenir l'ordre dans le pays et de donner à chacun les possibilités vitales que permet la situation. Mais que de choses seront à mettre au point quand nous pourrons respirer, enfin ! Ces Messieurs qui, dans la misère des temps, se sont enrichis grâce à la thésaurisation, au stockage clandestin, à la spéculation éhontée, comme avec la foire d'empoigne de l'affreux marché noir, ne pourront, qu'ils se le tiennent pour dit, jouir en paix de leurs rapines. Il sera juste qu'ils restituent. Le socialisme qui a été, hélas ! trop caricaturé, d'abord par des ignorants qui n'avaient comme justification que leurs misères et leur impatience, puis par d'autres aveugles, enfermés dans leur sordide égoïsme, enfin par des mercenaires dont la plume et la parole sont serves, se chargera de l'opération. Jadis, d'un problème social qu'il faudra bien résoudre et qui se posera tant qu'une solution équitable ne sera pas intervenue, on fit un épouvantail. Quand le socialisme, au contraire, c'est la paix entre les hommes autant sur le terrain national qu'international. On vit, d'un côté, des vociférations, des cris de haine primaires, de l'autre, la méchanceté et la bêtise, sœurs de la peur.

Cependant, afin d'éteindre la lutte de classes, faut-il encore rapprocher les classes ; faire disparaître, peu à peu, les antagonismes, les inégalités qui les mettent aux prises.

C'est en améliorant, constamment, la condition humaine que l'on mettra fin aux anomalies choquantes, qu'on réalisera plus de justice sociale.

Mais les grandes réalisations ne peuvent éclore que dans la bonne volonté, dans la bonne foi réciproques. Ce ne sont pas des disputes autour du problème qui nous amèneront vers une solution satisfaisante, mais un examen posé, attentif, en tenant compte de tous les facteurs, ou pour mieux dire, des nécessités et des virtuosités de chacun.

La vie en société est plus compliquée que généralement on se le figure. Il convient de redresser, ici, d'apporter là la possibilité de vivre dans la dignité, de ramener cet autre à une juste notion de sa part équitable, de faire rendre gorge à l'insatiable qui entasse les richesses vitales dont un nombre de concitoyens sont dépourvus.

Certes, comme on le voit, il y a fort à faire. Il y a loin, parfois, de la coupe aux lèvres ! Mais ce n'est pas une raison pour piétiner sur place ou même de désespérer.

La vie se transforme. Et même des catastrophes effroyables comme celle que nous subissons, rapprochent les points de vue et laissent entrevoir, à travers tant de bruits infernaux et les cieux obscurcis par la fumée âcre de la poudre, les prémisses d'un monde nouveau.

Un dangereux foyer d'infection

Lorsque l'intestin ne se vide pas complètement chaque jour, les déchets qu'il contient fermentent, se putréfient et infectent l'organisme. Evitez toujours soigneusement la constipation. En prenant le soir un comprimé Vichybol, vous obtiendrez toute satisfaction. Vichybol 8 fr. 20. Ttes Phies.

Loterie Nationale

Voici les résultats du tirage de la 8e tranche 1943 de la Loterie Nationale :

Série A	GAGNANTS	Série B
CINQ millions	069 467	UN million
UN million	642 368 230 645 598 256 568 327	200.000
500 000	Terminés par 395 298 211 407 581 358 378 031 578 962 578 302 543 294 758 569	100.000
75.000	16 900	50.000
20.000	49.016 19 198 60.740 79.516	25,000
12.000	18.785 77.031 86.390 71.461 24 207	25,000
8.000	8.411	20.000
6.000	0.501	15.000
4.000	5 409 4 393	10,000
2.000	9.394 1.179	7.500
1.000	995	4.000
500	47	1.000
220	0	220
110	4	110

D'UNE SEMAINE... A L'AUTRE

Les évènements qui se sont déroulés ces jours derniers sont importants.

Dans l'ordre, nous notons les entretiens que le président Laval et le Gauleiter Sauckel viennent d'avoir. Les modalités concernant la transformation du statut de 250.000 prisonniers en celui de travailleurs libres ont été précisées. Ces prisonniers, grâce aux heureux résultats de la politique suivie par le Président Laval, ont vu disparaître les fils de fer barbelés, ont retrouvé le costume civil et vont pouvoir mener une vie aussi libre que les travailleurs venus de France ; ils bénéficient comme eux des mêmes avantages que leurs camarades allemands. Des permissions leur seront accordées dans la mesure des possibilités actuelles de transport.

L'Allemagne a besoin de main-d'œuvre, la France lui en fournit.

Comme nous l'indiquons plus haut, grâce à la politique du président Laval, l'effort demandé est fécond, il nous apporte des avantages immédiats et peut nous en faire espérer beaucoup d'autres dans le cadre d'un avenir européen de la France.

L'entrevue Hitler-Mussolini

Une entrevue a eu lieu du 7 au 10 avril, entre le chancelier Hitler et M. Mussolini. Les deux chefs d'Etat sont arrivés à un accord complet quant aux mesures à prendre sur les différents terrains.

Il est utile de souligner le passage suivant du communiqué : « La victoire des nations unies par le pacte tripartite assurera à l'Europe une paix qui établira entre les peuples une collaboration fondée sur les intérêts de tous, ainsi qu'une juste répartition des richesses économiques du monde entier ».

Cette entrevue confirme et prolonge les positions prises il y a quelque temps par M. Mussolini et M. von Ribbentrop, lors de leur entrevue à Rome. Il est loin d'en être de même dans la politique des nations dites alliées. Celles-ci ne peuvent arriver à se mettre d'accord entre elles ni sur leurs méthodes de guerre, ni sur le but de cette guerre.

Les agressions de l'aviation anglo-américaine

Les agressions perpétrées par l'aviation anglo-américaine contre la population française posent des problèmes pratiques et moraux auxquels, dans le cadre de la jeunesse, viennent de répondre M. Abel Bonnard, ministre de l'Education nationale, et M. Félix Olivier Martin, secrétaire-général à la jeunesse.

La circulaire du ministre a pour but de mettre la jeunesse des écoles à l'abri des agressions aériennes en évitant les grands rassemblements d'enfants.

Le message de M. Félix Olivier Martin félicite les jeunes du courage avec lequel ils se sont dévoués dans les journées douloureuses qui ont endeuillé tant de cités françaises.

Après le voyage de M. Eden

Le « Daily Mail » a publié un article consacré au voyage de M. Eden en Amérique où le désaccord des alliés apparaît d'une façon éclatante. L'éditorialiste commence par citer un article de la revue « Life » qui reconnaît que la politique étrangère des Etats-Unis est une suite d'illogismes, d'ambiguïtés et de paradoxes. Il note ensuite qu'Eden donne aux journalistes américains l'impression de leur apporter une quantité de nouvelles idées « mais quand nous sommes tous sortis et avons relu nos notes, qu'y avait-il là ? ». Le « Daily Mail » précise ensuite les motifs de l'hostilité latente qui règne entre l'Angleterre et l'Amérique qu'il accuse d'une sorte d'impérialisme où les Etats-Unis dirigeraient la manœuvre, où les Etats-Unis voudraient dominer, acquérir des bases à droite et à gauche. Ce journal ne cache pas, d'autre part, l'antagonisme qui prend naissance contre le Bolchevisme dans certains milieux américains où l'on semble éprouver encore des soupçons et même de l'hostilité à l'égard des Soviets.

Les déclarations de M. Bonnafous

M. Bonnafous a présenté au Maréchal de France les Commissaires à la propagande de la corporation paysanne nationale. Au cours de la déclaration qu'il a faite, le ministre a montré la grandeur de l'effort qui est demandé à la paysannerie pour assurer la subsistance de la France dans les heures graves que celle-ci traverse.

La campagne du « Times »

La campagne menée par le « Times » prouve que le plan britannique consiste, en cas de victoire, à placer l'Europe sous la triple gestion de Londres, de Washington et de Moscou. Ce plan qui réduirait les habitants des nations européennes au rôle de colonisés est jugé inadmissible par le journal suisse « Basler Nachrichten ».

L'Allemagne vaincue en Europe, la Russie devient la seule grande puissance militaire.

Ce fait est d'une netteté absolue. En restant les complices des Anglo-Américains, les dissidents trahissent les intérêts primordiaux de la France.

Le massacre des 10.000 officiers polonais

Dans nos nouvelles en quelques lignes, nous donnons une information sur la découverte par la Croix-Rouge allemande de cadavres de 10.000 officiers polonais massacrés par les Soviets.

Cette Croix-Rouge a saisi la Croix-Rouge internationale d'une demande d'enquête. A toutes les questions qui ont été posées, les Soviets ont répondu par le silence.

Certains Français croyaient que le bolchevisme avait évolué et qu'il avait abandonné ses méthodes barbares de jadis. Les évènements viennent de les détromper en leur donnant une image des atrocités dont ils seraient les victimes si l'U.R.S.S. gagnait la guerre.

L'anniversaire du Führer

Cette semaine a marqué le 54e anniversaire du Führer du grand Reich allemand.

A cette occasion, le Dr Gœbbels a adressé à son chef les vœux de la nation allemande et a proclamé : « Ce qui importe, c'est qu'un peuple soit prêt à tout supporter, à ne jamais s'incliner devant la Force de l'adversaire. Cet état d'esprit, nous le voyons incarné dans le Führer ».

De son côté, le maréchal Gœring salue en lui « le libérateur de la patrie et le sauveur de la civilisation occidentale ».

NOUVELLES en quelques lignes

Dans un important discours, le comte Jordana, ministre des Affaires étrangères d'Espagne, a souligné le péril que le bolchevisme fait courir à la civilisation tout entière. L'orateur a parlé de la mission pacifiatrice de son pays.

— Pendant deux jours, le Führer a reçu l'amiral Horthy à son quartier général.

— Les Polonais de Londres demandent une enquête sur les exécutions de Smolensk.

— A 80 km. à l'heure, le car Fillatin-Limoges s'écrase contre le mur d'une villa. Il y a 7 morts et 30 blessés.

— Près d'Orléans, 800 hectares de bois ravagés par le feu.

— En Corrèze et Dordogne, les incendies de bois se multiplient de façon inquiétante. Les dégâts sont considérables.

— Comme au temps des diligences, au milieu d'un bois, près de Pérois, 20 voleurs armés de révolvers attaquent et enlèvent un camion de ravitaillement.

— M. Roosevelt posera sa 4e candidature aux élections présidentielles.

— Trois nouveaux trains de la Relève sont arrivés à Compiègne.

— Les premiers prisonniers devenus ouvriers libres vont venir en permission.

LES HOSTILITES

Le front tunisien calme au début de la semaine semble sortir de sa torpeur.

Activité des patrouilles, attaques locales semblent indiquer que les armées du général Eisenhower vont s'attaquer, si ce n'est déjà en voie d'exécution, aux têtes de pont de Tunis et Biserte.

La grand stratège allemand, le maréchal Rommel, ne manquera pas de tirer parti de la nature montagneuse du pays, de l'abondance de canons antichars que possède son armée. D'autre part, il a avec lui quelques-unes des meilleures troupes allemandes.

La campagne de Tunisie sera-t-elle longue ? Finira-t-elle rapidement ? L'avenir répondra à ces questions.

Sur le front de l'Est, de vifs combats se poursuivent au sud de Novorossisk.

La Luftwaffe pilonne les positions soviétiques sur le littoral de la mer Noire.

L'argent placé en
BONS D'ÉPARGNE
fructifie en sécurité
Les
BONS D'ÉPARGNE
sont faits pour vous
Souscrivez aux
BONS D'ÉPARGNE

Le Travail français en Allemagne

Avis aux familles

Le centre d'information du travail français en Allemagne communique :

« Il est rappelé aux familles intéressées que l'Association nationale des amis des travailleurs français en Allemagne est à leur disposition pour les conseiller et les aider.

« En province, les familles peuvent s'adresser à tous les délégués du commissariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne.

« Pour éviter les pertes de temps, les intéressés qui ne peuvent se déplacer ont avantage à écrire directement au siège social de l'Association pour la région parisienne, et pour la province aux délégués régionaux du commissariat. »

Un grave accident

Un mort et deux blessés

Samedi 17 avril, vers 20 h., une automobile venant de Bergerac et allant dans la direction de Gardonne suivait la route nationale de Bordeaux n° 36. Dans cette voiture avaient pris place M. Lavergne, propriétaire à Naillac, commune de Bergerac ; M. Louis Tribout, inspecteur de police à Bergerac, domicilié rue Bargironnette ; et M. Marin, débitant de tabac, à Bergerac, rue des Fontaines.

La voiture venant de traverser le passage à niveau du Rieu de Layssa, commune de Lamonzie-Saint-Martin, et prenant la courbe très prononcée que forme la route à une cinquantaine de mètres de cet endroit, lorsqu'elle vint heurter avec une extrême violence un arbre contre lequel elle s'écrasa littéralement.

M. Tribout avait une fracture des cuisses, un écrasement du bassin et un éclatement du rein.

M. Marin portait des contusions multiples sur diverses parties du corps et son état inspirait de vives inquiétudes.

Quant à M. Lavergne, propriétaire de la voiture, il portait également des contusions qui ne présentaient cependant aucun caractère de gravité.

Deux des blessés furent amenés à la Maison de Santé « La Terrasse » ; mais, dans la nuit, vers 2 heures du matin, M. Tribout rendit le dernier soupir.

Le défunt était très connu dans notre ville où il remplissait les fonctions d'inspecteur de police depuis de longues années, avec un zèle et un dévouement appréciés de ses supérieurs.

Chronique Locale

Nécrologie. — Nous apprenons avec une profonde tristesse la mort de Mlle Paulette Gérand-Jardel, fille de M. Paul Gérand, domicilié à Bergerac, rue du 14-Juillet.

Agrégée ès-lettres et professeur très distingué au lycée de Bordeaux, Mlle Paulette Gérand-Jardel est décédée le 16 avril, à l'âge de 28 ans, à Palaida (Pyrénées-Orientales), où l'inhumation provisoire a eu lieu le 17 avril.

Nous adressons à M. et Mme Paul Gérand, et aux autres membres de la famille, l'expression de notre vive sympathie dans le malheur qui les frappe si cruellement.

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de notre jeune ami Jean Coudère, enlevé à l'affection des siens à l'âge de 28 ans, après une courte maladie.

Ses obsèques ont eu lieu mardi, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

En cette triste circonstance, nous adressons à sa mère, Mme veuve Martha Coudere, et à sa famille, nos condoléances attristées.

Obsèques — Lundi, ont eu lieu à Bergerac les obsèques de M. Louis Tribout, inspecteur de police, décédé à la suite d'un grave accident que nous nous relatons d'autre part.

Une nombreuse assistance avait tenu à accompagner à sa dernière demeure ce fonctionnaire aimable et consciencieux.

Parmi l'assistance, on notait une imposante délégation de la police d'Etat conduite par M. le commissaire de police, de la gendarmerie et du corps des sapeurs-pompiers de notre ville.

En cette triste circonstance, nous adressons à Mme Louis Tribout et à sa famille, nos condoléances émues et attristées.

« Gloire aux Sports ». — La revue *Gloire aux Sports*, annonces dans notre ville, a vu le 1er S S un tel nombre de demandes, qu'il a été décidé d'installer un bureau de location. Celui-ci fonctionnera au siège social, Café Riche, place Gambetta, les mercredi 28 et jeudi 29 avril, de 13 h. 30 à 19 heures. Un maximum de location est prévu de façon que tous spectateurs et amis de l'U.S.B., puissent assister à l'une ou l'autre de ces représentations. Toute notre belle jeunesse travaille avec ardeur pour offrir au public un spectacle rempli d'intérêt, de nouveauté gaîtilla et bon enfant, doublé parfois de belles envolées sentimentales ou patriotiques. L'élément gaieté n'y fera nullement défaut ; il faudra donc retenir ses places en temps utile pour garder un charmant souvenir.

Cartes d'alimentation. — Les familles de tickets d'alimentation pour le mois de mai, seront distribuées à la mairie, de 9 h. à 11 h. 1/2 et de 14 à 17 h. 1/2, à partir du 22 avril, aux chefs de famille dont le nom commence par :

A et B, le jeudi 22 avril ; C, D, E, le vendredi 23 avril ; F et G, le samedi 24 avril ; (personnel de la Poudrerie, le samedi 24 avril, de 14 à 17 h. 1/2) ; H à L, le mardi 27 avril ; M à P, le mercredi 28 avril ; Q à Z, le jeudi 29 avril ; retardataires, le vendredi 30 avril.

L'ordre alphabétique devra être observé et les consommateurs sont priés de vérifier en présence de l'agent distributeur, le nombre et la catégorie des feuilles remises, ainsi que les numéros des coupons détachés.

Aucune réclamation ultérieure ne pourra être admise à ce sujet.

Avis. — Les personnes qui se verraient sollicitées de remettre des métaux non ferreux au titre d'une récupération obligatoire, sont priées d'exiger la présentation de la carte de contrôle assermenté du Commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux.

D'ailleurs, seuls les industriels et les commerçants sont soumis à des prélèvements obligatoires.

Toute personne qui serait l'objet d'une démarche faite par un individu non habilité, est priée d'en avertir immédiatement le délégué régional du Commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux, 6, boulevard Carnot, à Limoges.

Avis. — Il est rappelé que toute personne domiciliée à Bergerac, payant ses impositions, et qui loge chez elle des gens dont elle ne peut justifier la parenté, est tenue d'avoir un livret de logeur.

Elle doit faire à la Police (bureaux de la Sûreté) la déclaration de son locataire qui concherait ou passerait même une seule nuit chez elle.

Des sanctions seront prises contre les personnes qui ne se conformeraient pas aux dites formalités.

Quand la marche est difficile

Celui que les rhumatismes tiennent dans les pieds ou les genoux, cessera de souffrir et marchera plus facilement, s'il prenait du Gandol. Gandol est à la fois un calmant de la douleur et un éliminateur de l'acide urique ; il est donc doublement efficace. Gandol soulage, Gandol délivre l'arthritique. Ttes Phies : 16 fr. 80 la boîte de 20 cachets Gandol.

Note du Commissariat de police. — Le Commissaire de police rappelle quelques prescriptions qui, malgré les insertions précédemment faites dans la Presse, ne paraissent pas suffisamment respectées.

1° La circulation des chiens errants, en particulier dans les artères en déclivité (rue Neuve) etc) n'observe pas les règlements réduisant la vitesse. Ce fait a déjà été cause de graves accidents.

2° La divagation des chiens est interdite, tant par le Code Pénal que par le Règlement Municipal.

3° Le dépôt d'ordures dans les rues, en particulier les jours où le ramassage n'est pas effectué par le service de la Voirie, est formellement interdit, de même que le fait de déposer en tout temps des immondices sur les quais en bordure de la Dordogne.

Une surveillance très sévère sera assurée et les contrevenants se verront dresser procès-verbal.

Avis aux laitiers. — Les bons de tourteaux du mois de mai sont arrivés ; les retirer à la Mairie, bureau 8, rez-de-chaussée.

Bibliothèque de la ville de Bergerac. — A l'occasion de la fête de Pâques, la bibliothèque municipale sera fermée le dimanche 25 avril.

Enlèvement des ordures ménagères. — Le Maire de Bergerac informe ses administrés qu'à l'occasion des fêtes de Pâques, le service d'enlèvement des ordures ménagères sera effectué, exceptionnellement, le mardi 27 au lieu du lundi 26 avril 1943.

Arrestations. — Le 15 avril, M. le Procureur de la République plaça sous mandat de dépôt le nommé Jules Désiré Wastyn, 30 ans, bûcheron à Gaucher, commune de Sainte-Croix, originaire de Saint-Gracien (Seine-et-Oise), arrêté par la gendarmerie de Beaumont pour vol d'un agneau de poids de 25 kilos, au préjudice de M. Contastin, cultivateur audit lieu de Sainte-Croix.

Le mandat fut confirmé par le tribunal à l'audience du même jour, et Wastyn prit la direction de la maison d'arrêt de Périgueux.

— Le 16 avril, la gendarmerie de Bergerac arrêta la nommée Léa Brun, 18 ans, vannière, sans domicile fixe, originaire de Narbonne, pour infraction à décret de résidence assignée, et pour contrainte par corps.

Léa Brun fut transférée à Périgueux.

— Le 15 avril, M. le Procureur de la République plaça sous mandat de dépôt les nommés Jean Bernagand, 33 ans, boucher à Port-Sainte-Foy, et Joseph Malbec, 23 ans, cultivateur à Pineuilh, arrêtés par la gendarmerie de Vélines pour abattage clandestin d'un bœuf et vente de viande sans tickets.

Trois autres personnes également arrêtées pour complicité, furent libérées en liberté.

— Le 17 avril, le nommé Jean Barrauste, manœuvre, 38 ans, originaire de Conbon (Haute-Loire) arrêté par M. le commissaire de police pour vols divers, fut placé sous mandat de dépôt par M. le Procureur de la République. Le lendemain, il fut dirigé sur Périgueux.

— Le 19 avril, la gendarmerie déféra au parquet le nommé Joseph Albert Mabru, 23 ans, employé à la poudrerie, pour vol de 150 kr. au préjudice de M. Faveraud, à Fortepine, commune de Bergerac.

M. le juge d'instruction décerna mandat de dépôt et Mabru fut conduit le lendemain à la maison d'arrêt de Périgueux.

— Le 19 avril, M. le commissaire de police déféra au parquet les nommés :

Jean Henri Tribout, 22 ans, cultivateur, originaire de Guiseard (Oise), pour vol et évasion de la prison d'Eysses, camp de Saint-Jullien (Landes).

François Raymond, 17 ans, manœuvre, originaire d'Angoisse (Dordogne), vols.

Et Roger Raymond, 19 ans, cuisinier, originaire de Vergt (Dordogne), vols.

M. le Procureur de la République décerna mandat de dépôt qui fut confirmé par le tribunal en audience des flagrants délits, et les trois hommes furent transférés le lendemain à la maison d'arrêt de Périgueux.

ACHAT VENTE ÉCHANGE
MEUBLES ANCIENS ET MODERNES
Maison Vve GOT
E. BENOIST Gendre, Successeur
11, rue Mouset-Sully, BERGERAC
Location Téléphone 652

Incendies de bois. — Le 15 avril, vers midi, un incendie se déclara dans les bois de Lanquais, près du village de Dal Rouge et détruisit une trentaine d'hectares au préjudice de divers propriétaires.

— Le même jour, et presque à la même heure, un autre incendie éclata sur un point différent des bois de Lanquais et s'étendit rapidement sur ceux des communes de Verdon et de Saint-Agne.

Grâce aux efforts des habitants et de la gendarmerie de Laliude, le feu put être éteint vers minuit.

Près de 400 hectares de bois et bruyères avaient été la proie des flammes. Les pertes étaient très importantes.

Enquête de la gendarmerie.

— Dans l'après-midi du 15 avril, un incendie détruisit trois hectares de sous-bois, près La Ressègue, au préjudice de Mme Jobard, propriétaire au même lieu. 24 stères de bois de chauffage et 300 fagots furent la proie des flammes.

Les dégâts étaient importants. La gendarmerie de Bergerac ouvrit une enquête.

— Dans la nuit du 17 au 18 avril, un incendie détruisit une centaine d'hectares de bois dans la commune de Lisrac. Le feu put être éteint après plusieurs heures d'efforts. Dégâts importants et enquête.

CHAUSSURES

ARDILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC

Les plus beaux modèles
Les meilleures marques
Les plus bas prix

Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

Monsieur VIGIER Jean prévient le public qu'il ne répond plus d'aucune dette qui sera contractée par sa femme légitime, née Suzanne ALARY, épouse VIGIER.

Croix-Rouge Française. — Le Colonel de Tessières, Président de la Croix-Rouge Française, à Bergerac, informe tous les membres de la Croix-Rouge, qu'ils sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu, rue Candillac, le vendredi 7 mai, à 16 heures. Chacun pourra donner des indications pour les travaux futurs. Le bilan de l'exercice sera exposé.

EXPOSITION
DE PEINTURE ET DESSIN
PAUL FRÉDUS
du 11 avril au 26 avril 1943
dans la salle de la « Cimaise »
Ouverture les jeudis, vendredis, samedis et dimanches, de 15 à 19 heures.

Contrôle économique. — Pour prévenir toutes difficultés dans l'application de la législation économique, il est rappelé que les Agents du Service Général de Contrôle Economique se tiennent régulièrement aux lieu, jours et heures indiqués ci-dessous à la disposition du public pour lui fournir bénévolement tous renseignements utiles concernant l'application de la législation sur les prix et sur le ravitaillement, 18, rue du Candeau, à Bergerac, les mardis et samedis de 9 heures à 12 heures.

Une collection du Bulletin Officiel des Services des Prix est, par ailleurs, mise à la disposition du public pour être consultée sur place tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures, dans les bureaux de la Direction Départementale du Contrôle Economique, impasse Louis Mie, à Périgueux.

Trouvailles. — Il a été trouvé :

Un porte-monnaie contenant une certaine somme et divers objets par M. Christian Salive, boucher, rue du Pont-Saint-Jean.

Une petite somme par M. Philippe, brigadier de police.

Une écharpe soie brodée par Mme Gispalon, cité Rival, à Caville.

Un foulard soie par la jeune Pierre Eyère, rue Victor Duruy.

Une clé à tube par M. René Gauthier, à Pécharmant.

Un portefeuille cuir contenant une certaine somme et papiers divers par M. Durand, rue Maréchal Pétain.

Une plaque argent en cuivre pour coiffeur, par M. Jean Léger, Bar Tout-Va-Mieux (square de Coulmiers).

Une coupure de la Banque de France par la jeune Yolande Lansade, 8 ans, rue Fonbelquine.

Déclarations ont été faites au commissariat de police, bureau des épaves.

Théâtre. — Jeudi 22 avril, en soirée, les tournées Rasimi présenteront dans un gala exceptionnel : *La Famille Bonafoux*, avec une interprétation nombreuse et de classe ayant en tête le grand comédien Aquistapace.

Cette pièce où tout s'allie pour intriguer et divertir follement, triomphe partout.

Consulter les affiches du jour !!!

Cinéma Cyrano. — Jeudi, samedi et dimanche, lundi, matinée et soirée, Colette Darfeuil, Jules Berry, Suzy Prim, dans *Cas de Conscience*.

Cinéma Odéon. — Vendredi, samedi et dimanche, Bach, Roger Tréville, Geneviève Callix dans *Le Chasseur de chez Maxim's*.

Salle des Ouvriers. — *Cinéma.* — Samedi et dimanche, *Histoire de rire*, avec Fernand Gravey et Micheline Presles.

Au marché du 17 avril. — Peu d'apports en légumes frais au marché de l'Eglise Notre-Dame. Quelques lots d'asperges, vendus de 18 à 20 fr. la botte.

Sur la place des Deux-Conils, trois ou quatre paires de dindons présentés à 80 fr. le demi-kilo. Prix demandés pour canetons de 3 jours, 120 fr. ; pour oisons, de 8 à 12 jours, 560 à 600 fr., le tout la paire.

Pharmacies de service. — Demain dimanche (jour de Pâques), pharmacie Pommier, rue Sainte-Catherine.

Lundi de Pâques, pharmacie Vincent, avenue Pasteur (barrière de Pombonne).

VOUS QUI DÉSIREZ
Vendre ou Acquérir Propriétés, Villas, Fermes ou Châteaux
Tous prix, toutes contenances
Une seule adresse :
Cabinet Jean-Ernest CROUZEL, Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers, Le Buisson (Dgne).
Téléphone 9.

Colis pour prisonniers. — Le Centre d'entr'aide de la Maison du Prisonnier de Bergerac se dispose à faire effectuer par les soins de l'Association des Femmes de prisonniers un colis copieux d'un prix intéressant.

Ce colis est destiné à tous leurs camarades prisonniers de la commune de Bergerac.

Il appartient aux parents de faire inscrire leur prisonnier à l'Association des Femmes de prisonniers, 40, Grand'Rue, 2e étage, les jours de permanence, lundi, jeudi et samedi, de 15 heures à 19 heures.

Un numéro d'ordre sera remis ; ce numéro servira à déterminer le tour pour la confection desdits colis. La clôture de l'inscription aura lieu le 15 mai.

La Maison du Prisonnier communique :

Afin d'étendre leur action sociale à la Province, les Centres d'entr'aide de Camp, dont le siège social est à Paris, désireraient entrer en rapport avec les rapatriés des Oflags VI D et III C, ainsi que ceux des Stalags VI D et II B résidant en Dordogne.

Tous les rapatriés anciens prisonniers de ces Oflags ou Stalags sont priés de bien vouloir se faire connaître à la Maison du Prisonnier de Périgueux qui se chargera de transmettre leurs noms aux services intéressés.

Société Littéraire et Artistique de Bergerac. — Nous apprenons avec infiniment de plaisir que la Société Littéraire va reprendre au début du mois prochain le cycle de ses séances un moment interrompu par les difficultés de l'heure présente. Cette interruption a été mise à profit par les organisateurs et c'est une véritable série de grandes galas artistiques et littéraires qui nous est annoncée. En effet, le 10 mai, Madame Dussane, sociétaire de la Comédie Française, viendra nous parler du Théâtre de Racine et rendra un nouvel hommage à la mémoire de nos illustres compatriotes les Mounet.

Le 17 mai, Monsieur Paul Creyssel, directeur de la Propagande, traitera un sujet littéraire, et le 28 mai, les grands artistes Madame et Monsieur Ch. Panzera nous donneront un récital de chant et de piano.

Nous reviendrons en temps voulu sur chacune de ces séances que nous avions hâte d'annoncer aux fidèles auditeurs de la Société Littéraire.

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal de Bergerac se réunira à l'Hôtel de Ville, au lieu ordinaire de ses séances, le samedi 24 avril, à 17 heures 30, pour délibérer sur les affaires ci-après :

Indemnité aux professeurs des Cours professionnels.
Affichage Municipal.
Cinéma éducateur.
Alignement de la rue du Torrent.
Rétrocession de concession.
Affaires diverses.

Circulation automobile. — *Révision générale et renouvellement des autorisations.* — La Préfecture communique :

Le délai de validité des autorisations de circuler pour les voitures de tourisme, vélomoteurs et motocyclistes, délivrées par la Préfecture de la Dordogne, reporté par un avis précédent jusqu'au 15 avril, est prorogé jusqu'au 30 avril.

Les nouvelles autorisations parviendront à la Mairie de la résidence des bénéficiaires.

Caisse d'Epargne de Bergerac
Boulevard Maine de Biran
bureaux ouverts tous les jours sauf lundi matin

Résultats du 1er trimestre 1943

Versements.....	6.249.967 40
Remboursements....	2.441.505 30
Excédents des versements.....	3.808.462 10
Report des excédents au 31-12-42.....	48.753.247 80
Total égal à la fortune des déposants placés à l'établissement.....	52.561.709 90

Maxima de placements autorisés :

Particuliers.....	40.000 fr.
Sociétés ou associations.	100.000 fr.

Taux de l'intérêt, avec bonification, 2,75 %.

Un livret de Caisse d'Epargne est comme le bon génie d'une maison ; c'est aussi la meilleure assurance contre le vol et autres risques.

Migraines, nervosité, fatigue générale
Ces troubles et bien d'autres encore : mauvaises digestions, nausées, ballonnements, constipations, fermentations intestinales, point au côté droit, langue chargée, amertume de la bouche, etc., cessent rapidement quand on prend après le dîner une tasse de l'excellente tisane Vichyflore. Résultats garantis. Goût excellent. Vichyflore : 10 fr. 30. La boîte. Tiss Phies.

MILICE FRANÇAISE

Français, Françaises,

Vous avez un devoir à remplir envers le Pays, pour l'aider à se relever :

Adhérez à la

Milice Française

Renoncez à vos discussions vaines, réalisez l'union totale de vos énergies, et, unanimement, faites face au péril communiste :

Adhérez à la

Milice Française

L'œuvre à accomplir est urgente. Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts. Plus nous serons forts, plus nous irons vite, plus on nous suivra :

Adhérez à la

Milice Française

Permanence provisoire : à la Légion française des Combattants, place Doublet. Tous les jours, de 17 à 18 heures. Le samedi, de 15 à 19 heures.

Ce qu'il faut savoir

Impositions mais

Le Comité des céréales communique :

Le contingent d'impositions de maïs qui a été notifié aux agriculteurs, doit être livré aux organismes stockeurs dans le plus court délai et ce, avant le 15 mai 1943 ; faute à ces derniers de ne pas se soumettre à leurs impositions, il leur est rappelé que la loi du 15 décembre 1942 vient d'aggraver les peines prévues contre les agriculteurs défaillants ou retardataires de leurs livraisons.

Ils sont également tenus de fournir des produits d'aussi bonne qualité que possible.

Les agriculteurs sont astreints à transporter par leurs propres moyens les maïs dans les magasins des organismes stockeurs.

La ration de vin

La ration mensuelle de vin des J3, A, T, V a été récemment fixée à trois litres de vin de consommation courante et un litre d'appellation contrôlée intégrée et à six litres, dont un d'appellation contrôlée intégrée pour les consommateurs classés dans la catégorie C.

Il est rappelé, une fois de plus, aux détaillants que s'ils vendent le vin dans des bouteilles d'une contenance inférieure à un litre ils doivent en tenir compte et compléter la part des consommateurs. Par exemple, si le vin est livré en bouteilles de 75 centilitres, une bouteille supplémentaire doit être délivrée après l'achat de trois bouteilles. Ces prescriptions s'appliquent même en ce qui concerne les bouteilles de 90 centilitres.

Tribunal Correctionnel

Audience du 13 Avril

Vols divers. — Philippe Marty, 39 ans, cultivateur à Limeuil, 2 mois de prison.

Avortement et concubinage notoire avec la femme d'un prisonnier. — Andrée Raymond, épouse Lagarde, 24 ans, propriétaire à Fougeyrolles, est condamnée à 6 mois de prison ; René Reix, 25 ans, domestique, 3 mois de prison.

Audience du 15 avril

Vols divers. — Gabrielle Savary, 35 ans, journalière à Bergerac, 25 jours de prison ; Alexis Delteil, 18 ans, cultivateur à Le Buisson, 4 mois de prison.

Abatage de porcs pour consommation familiale, sans déclaration. — Jeanne Peycher, 50 ans, infirmière à Bergerac, 300 francs d'amende.

— Antoinette Lestang, 66 ans, sans profession, à Lalinde, 300 francs d'amende.

Violation des dispositions légales relatives à l'abatage familial, et détention illicite de stocks. — Emile Jouhet, de Bergerac, 6 000 fr. d'amende.

Achat irrégulier de vin. — Marcel Teyssieu, 31 ans, maçon à Tuilières, 300 francs d'amende.

Transport sans feuille de route. — Jean Conquiand, 55 ans, négociant à Eymet, 300 francs d'amende.

Défaut de renouvellement de carte d'identité d'étranger. — Albano Marthas, 62 ans, agriculteur à Saint-Laurent-des-Bâtons, 600 francs d'amende ; Guiseppe Morgan, 32 ans, domestique à Monbazillac, 600 francs d'amende.

Défaut de visa de carte d'identité d'étranger. — Joseph Miaziva, 38 ans, manœuvre à Prigonrieux, 600 francs d'amende par défaut.

Escroquerie, abus de confiance. — Edouard Lechten, 36 ans, comptable à Bergerac, 1 mois de prison.

Pour tous vos ordres de bourse et placements de capitaux, adressez-vous à **M. DELBOS**, correspondant d'agents de change, Bergerac, 132, rue Neuve. Tél. 613. Courtages officiels sur tous marchés financiers. Agence générale du groupe des « Séquanaise ».

Foudres, Demi-Muids
Cuves, Barriques
en lies blanches et rouge
Tonnellerie DE SA CONTE
ROUTE DE POMBONNE
Tél. 608 BERGERAC Tél. 608
achète tartre blanc et rouge

Les Sports

AVIRON

Avant les éliminatoires du Championnat de France interclubs.

Le bassin de l'Alba a été choisi par la F.F. d'aviron pour faire disputer le 10 mai prochain, les éliminatoires du Championnat de France interclubs.

Le S.N.B. prépare cette compétition avec son sérieux habituel.

Tous les jours, les sportifs de la ville peuvent assister à l'entraînement et constater la bonne volonté de nos rameurs.

Dans notre dernier numéro, nous avons donné la composition des équipes. Le « quatre » sera formé de Cobos, Georgevall, Tournaris, Chaumont. Inutile d'attarder à cette équipe, nous en avons déjà longuement parlé. Quels sont les autres représentants de nos couleurs ? En deux seniors : Lafon, rameur du Nord, qui aura à ses côté Jean Vié, bon élément du S. N. B. Les premières « sorties » de ces deux hommes permettent de penser qu'ils défendront leur chance.

En « deux » juniors, Rigal, Pimouguet, deux jeunes très souples. Eux aussi n'ont pas dit leur dernier mot.

Landat qui devait faire un « deux » avec Gardatte, a été placé dans le « quatre » 2e catégorie et dans le « huit » à la place de Laufargues, qui a besoin de faire encore pas mal de « sorties » en outriggers.

Pour corser le programme de ce championnat, nous avons eu devant aucun sacrifice, le S.N.B. a décidé de faire disputer des intercalaires.

Les sociétés suivantes ont été invitées : *R. C. de Castillon*, champion de France à 4 rameurs de France 1942 ; *Emulation Nautique de Toulouse*, finaliste du Championnat de France 1943 en deux rameurs de pointe ; *Club Nautique Royen*, *Aviron Réolais*, *Aviron Ste-Livradois*.

Les clubs qui participent au championnat sont : *Club Nautique de Limoges*, *Aviron Villeneuvois*, *Sport Nautique de Bergerac*

Le 16 mai sera une belle journée d'aviron.

Le rugby et l'U. S. B.

C'est devant l'assistance des grandes rencontres que s'est déroulé le match Toulouse-Bergerac. La victoire de notre équipe fut remportée devant de très nombreux spectateurs enthousiasmés par le beau jeu des deux équipes. La partie fut menée avec brio par l'U.S.B., qui prit très vite le meilleur sur un T.O.E.C. ne s'avouant jamais battu, mais qui se heurta à une défense serrée des nôtres, contre-attaquant à tout coup de toutes leurs lignes. Les fréquents déplacements de jeu furent très applaudis et le public se retira enchanté de ce beau match. Le Stade Bordelais, brillant champion le même jour, aura devant lui à Pâques une équipe ardente, décidée, voulant confirmer sa classe et ses récents succès. C'est donc en perspective une magnifique journée pour le public, qui trouvera au Stade Pétain dont les aménagements sont terminés, un cadre digne d'une belle rencontre.

Nous dirons pour terminer, notre reconnaissance aux nombreux donateurs qui répondirent généreusement à nos gracieuses gymnastes quêtant pour les fils des tués. A tous, merci et à dimanche.

A l'Entente Enfants de France-Stella

Comme nous l'avons annoncé précédemment, c'est le dimanche 9 mai 1943, que nous aurons l'avantage d'assister, à travers les rues de la ville, aux 3e relais de Bergerac. Limoges, Toulouse, Brive, Périgueux, ainsi que de nombreux clubs de la région essayeront de se disputer la victoire.

Du nombreux athlètes, parmi lesquels le prestigieux Lalanne, recordman de France des 10 kilomètres, champion de France de cross 1943 et récent vainqueur du Tour de Paul ; le non moins brillant Layguez, du C.O.P.O., le meilleur coureur de cross après Lalanne ; l'ancien recordman de France du 3 000 mètres Messner, qui a contribué largement à la victoire de son club le C.O.P.O. sur le Red Star de Limoges, lors des relais de cette ville ; enfin Brailion, le vainqueur du cross de la Garde, à Clermont-Ferrand.

Sportifs, venez tous à Camp-Réal le 9 mai 1943, l'Entente Enfants de France-Stella vous réserve pour ce jour-là encore bien des surprises!

TENNIS

L'U. S. B. informe les amateurs de tennis que dès maintenant ses courts sont complètement et fort bien aménagés. Ils n'attendent plus que les joueurs qui pourront s'adresser pour tous renseignements à M. Routet, rue Colonel de Chadois.

Variqueux, allégez vos jambes
Ces fourmillements, ces engourdissements douloureux, qui vous interdisent la marche et les stations debout, disparaîtront quand votre sang circulera mieux. Un bon moyen d'obtenir ce résultat, est de prendre des gouttes Florides, remède végétal de la circulation. Les gouttes Florides sont recommandées aussi contre hémorroïdes, poussées de sang au visage, vertiges, éblouissements, bourdonnements d'oreilles, annuis du sang chez la femme. Le flacon 14 fr. 30. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité, 12 fr. 25. Tiss Phies.

HOTEL-RESTAURANT à vendre, avec ou sans l'immeuble. Matériel complet. Prix intéressant. Agence Bergerac-Soins, 21, rue des Carmes. Téléphone 602. 237

ON DEMANDE une bonne sulbiste. Logée et bien nourrie. Sérieuses références. Adresse bur. journal. (Visa n° 197). 174

ON DEMANDE personne pour arracher topinambours, travail à la tâche, bien rémunéré. S'adresser chez Normand, à Lanxade, par Prigonrieux. 107

A VENDRE chef-lieu canton Dordogne. Café Hôtel Restaurant, très bonne affaire. Important matériel. S'adr bureau journal.

MONOBEUR engraisse porcs et tous animaux. Evite mortalité. Essayez-le de suite. Dépôt général : 1, rue Candillac. MONO-CHÉVAUX remplace l'avoine. 235

La plus brillante des Carrières vous sera réservée si vous apprenez la Comptabilité par correspondance. Brochure explicat. n° 5 2 sur demande acc de 3 fr. par envol COURS T. F. J. 65, rue de la Victoire, Paris IXe 236

SUIS ACHETEUR vins tout degré, toute provenance, faire offre à Sicard, courtier en vins, rou e de Bordeaux, tél. 812. Bergerac. 250

VÉLOMOTEUR en bon état, à vendre. S'adr à Gauville, garage, rue Clairat. 253

PERDU mardi 20 avril, un collier de dame perles noires et perles grises. Prière rapporter, 49, avenue Wilson. 270

A VENDRE aux portes de Bergerac, joli enclos, bordure de ruisseau, cressonnière, maison trois pièces, dépendances. 3.300 mètres Chabry, 65, rue Ste-Catherine, Immeubles, Bergerac 271

A VENDRE glacière neuve, divan et 2 fauteuils, état neuf. S'adresser chez Mme Gourdon, place de la Bascule. 272

ON OFFRE Bergerac ville, logement deux pièces, cuisine et chambre, nourrie ou non à femme basse-cuisinière et ménage Gros appointements Prendre adresse bureau du journal (Visa n° 274) 273

SUIS ACHETEUR vélo-moteur moderne ou petite moto et roulotte camping. S'adr Bar « Tout va Mieux », chez M. Jean Pressé. 274

SUIS ACHETEUR bois d'œuvre et de chauffage. Gassia Marius, Prigonrieux.

ON DEMANDE une bonne à tout faire, bons gages. Adresse au journal (Visa n° 273). 262

A VENDRE grande glacière, bon état. S'adr à M. Loubiat, aux Blanquies. Face au Camp Bao-Dal 264

ON DEMANDE ménage connaissant la vigne, pour propriété aisé à Bounalques. S'adr à M. Chambaud, à St-Perdoux ou à Musidan 265

400 CARASSONNES acacias à vendre. S'adr Christian, au Sable, Prigonrieux. 266

ON DEMANDE apprentis pour saboterie et divers travaux sur bois. S'adresser 10 rue Valette. (Visa n° 273). 267

HOMMES DEMANDÉS
pour service taxi-vélos. Bons présentation exigée. Bons gages assurés. S'adresser Bar *Tout va Mieux*, Square des Mobiles, Bergerac (Visa n° 513) 268

A VENDRE à des prix modérés : Portefeuille d'assurances, bon rapport. — Propriété en vallée 3 hectares, maison, grange, remise — Maison 5 pièces, jardin 700 m2, dans bourg, jolie vue. — Joli enclos 7 000 m2, maison 4 pièces, bourg, proxrivière, belle vigne — Très jolie propriété d'élevage, belle pièce d'eau, maison de maîtres 6 pièces, et métairie 11 hectares, prairies clôturées, prox de la ville. — Deux beaux immeubles de rapport au centre de Bergerac. Agence BONNAMY, cours d'Alsace, Bergerac. 275

PERDU gant cuir, main gauche. Rapporter à Cavradou, rue Théophile Gautier. Récompense. 276

L. Dhumerelle & Fils
52, place Gambetta
Transactions immobilières
Achat et vente de Propriétés
Fonds de Commerce, Industries

DANS L'ARRONDISSEMENT

LA FORCE

Réunion cantonale du Secours National. — Cette importante réunion aura lieu à Laforce, le jeudi 29 avril, à 15 h. (heure légale), salle de la mairie. Elle sera présidée par M. Henry, délégué départemental du Secours National, qui parlera de l'œuvre qu'il dirige en Dordogne, avec tant d'autorité et de dévouement. Un échange de vues suivra ensuite avec les auditeurs.

De nombreuses notabilités du canton seront présentes, nul doute que cette réunion porte beaucoup de fruits.

La réunion étant strictement privée, le public ne sera admis que sur invitation. Les personnes qui n'en ont pas reçu, en demanderont une à M. Brameric, représentant cantonal, ou au correspondant de leur commune, et elles veulent pouvoir assister à cette réunion.

Chaussures de Limoges
58, rue Neuve, R. BURE, chaussur
Série pour la Classe
- pour la Marche
- pour l'Appartement

Etat-civil de la ville de Bergerac

NAISSANCES

Bouffart André, avenue Calmette.
Agnès Lucienne, id.
Lacharite Josette, pl. Bellegarde.
Bernhilloux Claude, rue de l'Intendance.
Michel Sabater, av. Paul Doumer.
Lebran Josette, avenue Calmette.
Renon Daniel, id.
Fanster Arlet, id.
Vantelon Marie, id.
Pâny Jean-Pierre, rue Candillac.

MARIAGES

Gonthier Pierre, cultivateur, de Bergerac, et Berthe Cardon, s. p., de Bergerac.
Verronil René, boulanger, de Bergerac, et Jeanne Neveu, mécanicienne, de Bergerac.
Joras Yvon, comptable, de Bergerac, et Suzanne Vene, s.p., de Bergerac.
Rouby Raoul, maçon, de La Force, et Laurienne Boubée, s. p., de Bergerac.

DÉCÈS

Lambert Jean, s.p., 75 ans, avenue Calmette.
Bizac Etienne, cultivateur, 78 ans, à Camprédal.
Lévy Charles, employé de bureau, 52 ans, av. Calmette.
Bigot Marie (sans autres renseignements), 67 ans, av. Calmette.
Lacour Mathilde, veuve Labrot, s.p., 64 ans, route de Lalinde.
Dao-Van Tit, cultivateur, 25 ans, avenue Calmette.
Geneste Martin, journalier, 61 ans, rue des Frères
Ayot Jean, s.p., 83 ans, rue Pozzi.
Tribout Louis, inspecteur de police, 52 ans, rue Sargirondette.
Coudare Jean, comptable, 27 ans, rue Candillac.
Dang Ban, 29 ans, av. Calmette.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Paul Géraud ; Mme veuve Edouard Géraud ; M. Jean Geraud-Jardel ; Mlle Suzette Géraud-Jardel, ont la grande douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Paulette GÉRAUD-JARDEL

Agrégée ès-Lettres,
Professeur au Lycée de Bordeaux

leur fille, petite-fille et sœur, décédée le 16 avril 1943, dans sa vingt-neuvième année.

En raison des circonstances, l'inhumation provisoire a eu lieu à Lalinde (Pyrénées-Orientales), le 17 avril 1943.

Il n'a pas été envoyé d'autres faire-part

Bergerac, 26, rue du 14-Juillet.

Etude de Me BOISSE, agréé à Bergerac, et de Me FEYDY, commissaire priseur, à Bergerac.

Vente aux Enchères Publiques après faillite

Le *Dimanche 16 mai 1943*, à dix heures du matin, à Lioracc, sur la route de Lioracc à Sainte-Alvère, il sera vendu aux enchères publiques et par Me FEYDY, commissaire-priseur, deux fours à carbonisation de bois, marque PANHARD, un treuil, trois haches, un passe-partout sandwitch denture droite 140 et quatre selles.

Le tout dépendant de la faillite de la Société Bergeracoise d'Exploitation des Combustibles, dont le siège social est à Bergerac.

Au comptant 15 °/o en sus.

Adrien BOISSE.

Quintonine
Toujours là
pour vous fortifier !
Toutes Pharmacies.

Etude de Me DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac (Dordogne)

VENTE DE LICENCE

Suivant acte reçu par Me DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac, le vingt mars mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Bergerac A. C., le vingt-six mars suivant, folio 53, n° 292.

Monsieur Victor dit Henri CHAVIER, sans profession, demeurant à Bergerac, rue du Pont-Saint-Jean, a vendu à Monsieur Marcel-Anatole TEYSSIER, négociant en vins, demeurant à Bergerac, rue du Maréchal Pétain, n° 18.

Une licence de courtier en marchandises, inscrite au registre du tribunal de commerce de Bergerac, sous le numéro 3176, comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

L'insertion prévue par la loi a paru au Bulletin Officiel du dix-sept avril mil neuf cent quarante-trois.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les vingt jours de la présente insertion et seront reçues au domicile du, à Bergerac, en l'étude de Me DENOIX de SAINT-MARC, notaire.

Pour deuxième insertion

DENOIX de SAINT-MARC.

Etude de Me HERTZOG, notaire à Bergerac

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Me Edouard HERTZOG, notaire à Bergerac, le vingt-sept avril mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Bergerac A.C., le vingt-trois mai mil neuf cent quarante-trois, folio 51, n° 284, par le receveur qui a perçu les droits,

Monsieur Jean en famille André DELMAS, cafetier-limonadier, demeurant à Bergerac, rue Bertrand-Duguesclin, veuf de Madame Jeanne-Gilberte CONSTAND, agissant tant en son nom personnel que comme tuteur naturel et légal de sa fille mineure Yvonne DELMAS,

A vendu à Madame Jeanne-Marie PARNET, sans profession, épouse de Monsieur Pierre BOISSAVIT, avec lequel elle demeure à Bergerac, cours Alsace-Lorraine,

Un fonds de commerce de limonadier, cafetier, fabrication d'eaux gazeuses, exploité à Bergerac rue Bertrand-Duguesclin, comprenant la clientèle, l'achalandage, l'enseigne, le nom commercial et les marchandises en dépendant.

L'entrée en jouissance est fixée au premier mars mil neuf cent quarante-trois

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me HERTZOG, notaire à Bergerac, dans les vingt jours de la présente insertion.

L'insertion prévue par l'article 34 de la loi du 29 avril 1926, a paru au Bulletin annexe du *Journal Officiel* le quatorze avril mil neuf cent quarante-trois.

Pour deuxième insertion.

Signé :
Edouard HERTZOG.

Etude de Me HERTZOG, notaire à Bergerac

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Me Edouard HERTZOG, notaire à Bergerac, le vingt-sept avril mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Bergerac A.C., le vingt-trois mai mil neuf cent quarante-trois, folio 51, n° 283, par le receveur qui a perçu les droits,

Monsieur Jean en famille André DELMAS, cafetier-limonadier, demeurant à Bergerac, rue Bertrand-Duguesclin, veuf de Madame Jeanne-Gilberte CONSTAND, agissant tant en son nom personnel que comme tuteur naturel et légal de sa fille mineure Yvonne DELMAS,

A vendu à Madame Jeanne-Marie PARNET, sans profession, épouse de Monsieur Pierre BOISSAVIT, avec lequel elle demeure à Bergerac, cours Alsace-Lorraine,

Un fonds de commerce de limonadier, cafetier, fabrication d'eaux gazeuses, exploité à Bergerac rue Bertrand-Duguesclin, comprenant la clientèle, l'achalandage, l'enseigne, le nom commercial et les marchandises en dépendant.

L'entrée en jouissance est fixée au premier mars mil neuf cent quarante-trois

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me HERTZOG, notaire à Bergerac, dans les vingt jours de la présente insertion.

L'insertion prévue par l'article 34 de la loi du 29 avril 1926, a paru au Bulletin annexe du *Journal Officiel* le quatorze avril mil neuf cent quarante-trois.

Pour deuxième insertion.

Signé :
Edouard HERTZOG.

Etude de Me DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac (Dordogne)

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par Me DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac, le sept avril mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Bergerac A.C., le huit avril suivant, folio 65, n° 377,

Monsieur Paul BARATON, conducteur de travaux, et Madame Yvonne Marguerite FAUCHE, son épouse, demeurant ensemble à Charnay (Rhône), et Monsieur André BARATON, servellant en chef à l'Arsenal, et Madame Marie CADIÓ, son épouse, demeurant ensemble à Toulon, chemin de la Barre, ont vendu à Monsieur Emile-Louis DHUMERELLE, industriel, demeurant à Bergerac, place Gambetta,

Un fonds de commerce de fabrication et vente de chaux, exploité à Cause-de-Clérans, au bourg de la commune de Clérans, inscrit au registre du commerce de Bergerac, sous le n° 5.122 et comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage et la marque de fabrique « Chaux de Clérans ».

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les vingt jours de la deuxième insertion et seront reçues au domicile du, à Bergerac, en l'étude de Me DENOIX de SAINT-MARC, notaire.

Pour premier avis

DENOIX de SAINT-MARC.

Prostatiques vite soulagés
Un prostatique qui suit le nouveau traitement magnésien (Dragées de Magnogène et Sappo-Magnogène) ne tarde guère à oublier ses misères. Les envies impérieuses et fréquentes, les brûlures du canal, les élancements cessent vite, la prostate se décongestionne, les mictions redeviennent normales et l'état général s'améliore considérablement. Chez les prostatiques opérés, les Dragées de Magnogène provoquent un rapide relèvement des forces avec parfait fonctionnement de la vessie. Tous les détails sur ce traitement remarquable sont donnés dans une très intéressante documentation envoyée gratis par les Labor. A. Romon, 30, rue Malesherbes, Lyon.

L'Administrateur-Gérant :
R. TAILLANDIER.